

Dossier d'inscription 2021/2022

Restauration Scolaire Accueils périscolaires et centres de loisirs

Pour assurer la prise en charge de votre enfant au sein des services municipaux <u>et compte-tenu de la crise sanitaire actuelle liée au COVID 19</u>, merci de bien vouloir compléter le dossier selon la procédure expliquée en page 2 et de le transmettre selon les modalités suivantes :

- ➤ <u>Soit par envoi postal à</u> : Mairie de Sallanches Service Education-Restauration 30 quai de l'Hôtel de Ville 74700 SALLANCHES
- ➤ Soit en le déposant directement dans la boîte aux lettres de la Mairie de Sallanches située à côté de l'entrée du service Education-Restauration.

Lorsque votre dossier sera traité par nos services, un accusé de réception vous sera transmis.

Pour toute question:

Direction Education et Affaires Scolaires - ☎ 04.50.91.27.41 Direction Enfance et Jeunesse - ☎ 04.50.91.27.43

DATE LIMITE DE RETOUR DES DOSSIERS : 31 JUILLET 2021



Procédure d'inscription

Vous sollicitez une inscription au restaurant scolaire et/ou à l'accueil périscolaire/centre de loisirs de l'école où est scolarisé votre enfant. Pour cela, il vous faut renseigner le dossier ci-joint, qu'il s'agisse d'une première demande (en maternelle ou en élémentaire) ou d'un renouvellement. Vous trouverez, ci-dessous, la procédure à suivre:

- ✓ Remplir le dossier ci-joint, relative aux renseignements sur la famille.
- ✓ Joindre l'ensemble des documents justificatifs (voir liste ci-après).
- ✓ Retourner le dossier complet aux services concernés de la Ville de Sallanches le plus rapidement possible

Les factures impayées de l'année précédente devront être obligatoirement acquittées avant le vendredi 13 août 2021

A défaut, l'inscription ne sera pas validée et votre enfant ne pourra pas fréquenter le restaurant scolaire et/ou l'accueil périscolaire/centre de loisirs.



Documents à joindre au dossier (photocopies uniquement)

Documents obligatoires :

✓ Notification CAF de la Haute-Savoie datée de moins de trois mois précisant le quotient familial
 OU Avis d'imposition 2021 (sur les revenus 2020) dans son intégralité, dès réception.
 Pour les couples non mariés : 1 avis pour chacun.

Le tarif plafond sera automatiquement appliqué si ces justificatifs de ressources ne sont pas fournis.

- ✓ Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité, abonnement box ou quittance de loyer signée et tamponnée).
- ✓ Attestation d'assurance responsabilité civile et extra-scolaire couvrant l'année scolaire 2021/2022.
- ✓ Carnet de vaccinations à jour.
- ✓ Fiche sanitaire de liaison (une par enfant).

Autres documents :

- ✓ Notification CAF de la Haute-Savoie d'attribution de bons vacances au titre de l'année 2021.
- ✓ Vous êtes divorcé(e) : copie des pages du jugement faisant apparaître les modalités pratiques de la garde de l'enfant (il est inutile de le fournir à nouveau s'il n'y a pas eu de changement)
- ✓ Formulaire d'autorisation de prélèvement automatique avec R.I.B. (si vous choisissez ce mode paiement)
 - Téléchargeable dans la rubrique « documents à télécharger sur la page d'accueil du portail famille -
- ✓ Livret de famille pour les familles dont les enfants ne sont pas scolarisés sur le secteur public à Sallanches et les familles domiciliées hors Sallanches.

PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) :

Les familles dont l'enfant souffre d'un problème de santé particulier (allergie alimentaire ou autre pathologie) sont invitées à retirer le document auprès du Directeur de l'école, à le faire compléter par le médecin traitant et par toutes les parties prenantes.

Attention, il s'agit d'un document valable pour le restaurant scolaire et l'accueil périscolaire/centre de loisirs, identique quel que soit la pathologie de l'enfant. Il est accompagné d'un protocole d'intervention en cas d'urgence à faire compléter par un spécialiste (pour l'allergie alimentaire) ou par le médecin traitant (pour les autres pathologies).

Sans le dossier PAI complet (document, protocole d'intervention en cas d'urgence daté de moins de trois mois à la date de l'inscription et trousses médicales complètes pour chaque dispositif fréquenté), l'enfant ne pourra être accueilli dans aucune des structures gérées par les Services municipaux.

Dans ces conditions, pour les familles désireuses de bénéficier d'un accueil dès la rentrée, il convient qu'elles effectuent toutes les démarches relatives à la constitution de ce dossier <u>avant le 18/06/2021</u>, auprès de la direction de l'école concernée.



PAI: oui □ non □
Droit à l'image: oui □ non □

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION						
	Services concernés pour transmission:					
Dossier reçu le :	0	Education				
	0	AL Arc en Ciel				
	0	AL Marmottes/Vouilloux				
Dossier saisi le :		AL St Martin				
	0	Espace Animation (accueils périscolaires				
		Boccard et Vouilloux, EEL, CLEA)				
	NUN	MERO DE DOSSIER :				

Fiche de renseignements

• Enfant(s) à inscrire

	NOM (Majuscule)	Prénoms	Sexe	Date de naissance	Ecole et classe 2021/2022
1er enfant					
2ème enfant					
3ème enfant					
4ème enfant					

Renseignements sur la famille

☐ Hors Commune

En cas de garde alternée, 2 dossiers doivent être remplis : un par le père et un par la mère

PARENT 1	PARENT 2
Fiche d'identité	Fiche d'identité
M., Mme (1)	M., Mme (1)
NOM Prénom :	NOM Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :
Lieu de naissance :	Lieu de naissance :
Adresse :	Adresse :
CP Ville :	CP Ville :
Tél. Fixe :///	Tél. Fixe :///
Portable :///	Portable :///
Adresse mail pour envoi de la facture :	Adresse mail pour envoi de la facture :
Situation familiale	
o Marié(e)	Veuf (ve)
 Vie maritale 	Séparé(e)
o Pacsé	Divorcé(e)
Employeur	Employeur
Profession:	Profession :
NOM:	NOM:
Adresse :	Adresse :
Tél. ://	Tél. ://
NUMERO ALLOCATAIRE CAF :	

(1) Barrer les mentions inutiles.



Droit à l'image

En qualité de parents ou tuteurs, nous cédons gracieusement pour une durée indéterminée, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, le droit de représentation et de reproduction de son image aux services de la ville de Sallanches pour toute diffusion par tout moyen actuel ou à venir notamment visuel, télévisuel, audio, numérique, de presse (notamment audiovisuelle, écrite, web), Internet (site Internet de la ville, Facebook) et sur tout support de reproduction actuel ou à venir, notamment sur support papier (catalogue, documents de communication, bulletin municipal), support numérique, DVD, digital, sur Internet, pour tous types de presse.

☐ Oui	J Non
-------	-------

Changement d'adresse

Tout changement d'adresse en cours d'année doit être signalé en Mairie au Service Education et fera l'objet d'un dossier à compléter (téléchargeable également sur le site de la Ville de Sallanches).

En cas de changement d'adresse sur une autre commune en cours d'année scolaire, le tarif "extérieur" sera automatiquement appliqué.

Envoi de la facturation

Sauf mention contraire de votre part, votre facture sera adressée par voie électronique, à l'adresse mail mentionnée dans votre dossier.

☐ Je ne souhaite pas recevoir ma facture par mail



Garde alternée?

Merci de joindre obligatoirement un planning détaillé

Inscriptions

• Inscription à la restauration scolaire

	Présences Régulières (1)		Présences Occasionnelles	Projet d'Accueil Individualisé (PAI) (2)			
Prénom	L.	Ma.	Je.	Ve.		Allergie alimentaire	Autre
					O oui		
					O oui		
					O oui		
					O oui		

Précisions sur les repas :

sans viande OUI

• Inscription aux accueils périscolaires du matin et du soir

Prénom	Accueil du matin (7h-8h30)						il du soi)-18h30)	
	L.	L. Ma. Je. Ve.			L.	Ma.	Je.	Ve.

<u>OU</u>

Je choisis d'inscrire mon(mes) enfant(s) en occasionnel via le portail famille ou en déposant un mot dans la boîte aux lettres de l'accueil de loisirs concerné (se reporter au règlement intérieur)

 Cochez la ou les cases correspondant à vos s 	Souriaits.
--	------------

La modification des plannings de votre enfant est réalisable auprès des structures d'accueils concernées et/ou sur le portail famille du site internet de la Ville de Sallanches (www.sallanches.fr). Se référer aux règlement intérieurs des services enfance-jeunesse et éducation pour les délais d'inscription et d'annulation (téléchargeable sur le site internet).

⁽²⁾ Ne concerne que les enfants souffrant d'un problème particulier. Cochez "allergie alimentaire" si l'enfant souffre d'une intolérance ou d'une allergie alimentaire. Cochez "autre" si l'enfant souffre d'un autre problème de santé faisant l'objet d'un PAI avec l'Education Nationale. Constituez le dossier PAI correspondant, disponible à l'école.

 Inscription aux espaces éducatifs de loisirs (EEL) pour les enfants scolarisés en élémentaire uniquement

Attention, il faudra vous rendre à l'Espace Animation pour valider l'inscription et le choix des activités EEL

Prénom		EEL				
		(16h30-18h30)				
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi		

L'EEL, c'est quoi ?
Il s'agit d'un lieu d'enrichissement
et d'épanouissement pour les
enfants à travers la découverte
d'activités sportives, culturelles,
manuelles et scientifiques.

OU

Je choisis d'inscrire mon(mes) enfant(s) en occasionnel via le portail famille ou en déposant un mot dans la boîte aux lettres de l'accueil de loisirs concerné (se reporter au règlement intérieur)

Les enfants scolarisés dans les écoles élémentaires de Saint-Martin et Jules Ferry sont transportés en autocar dès 16h30 à l'école élémentaire du Boccard.

Les enfants ne peuvent pas être récupérés avant 18h15 à l'école élémentaire du Boccard.

Inscription au centre de loisirs le mercredi

Prénom	Centre de Loisirs Mercredi						
	Matin uniquement (sans repas)	Après-midi uniquement (sans repas)	Journée (sans repas)	Journée avec repas			

OU

Je choisis d'inscrire mon(mes) enfant(s) en occasionnel via le portail famille ou en déposant un mot dans la boîte aux lettres de l'accueil de loisirs concerné (se reporter au règlement intérieur)

Les enfants peuvent être récupérés à partir de 17h00.

Inscription au centre de loisirs pendant les vacances scolaires

Les fiches d'inscription et les programmes seront mis en ligne sur le portail famille trois semaines avant chaque période de vacances.

La modification des plannings de votre enfant est réalisable auprès des structures d'accueils concernées et/ou sur le portail famille du site internet de la Ville de Sallanches (www.sallanches.fr). Se référer au règlement intérieur du service enfance-jeunesse pour les délais d'inscription et d'annulation (téléchargeable sur le site internet).



Fiche sanitaire et autorisation (une fiche par enfant)

L'ENFANT :			
NOM :			
Prénom :			
Date de naissance ://	Sexe:		
Médecin traitant et numéro de téléphone	ə:		
■ <u>LES VACCINATIONS</u> : Joindre obligatoirement une photocopie Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoire			dication.
RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERI			
L'enfant a-t-il eu (a-t-il toujours) les mala - Rubéole oui ☐ non ☐ - Varicelle oui ☐ non ☐ - Coqueluche oui ☐ non ☐ - Otite oui ☐ non ☐		angineRougeoleOreillonsScarlatine	oui non oui non oui non oui non oui
 Diabète Asthme Allergies aux médicaments Allergies alimentaires Autres allergies Hypersensibilité au soleil 	oui non oui non oui non oui non oui oui	Fréquence ? Lesquelles ? Lesquelles ? Nature ? Précautions ?	
Indiquer ci-dessous les autres difficultés hospitalisations) et précautions particular		isant les dates (maladie,	accidents, crises convulsives,
Aucun médicament ne pourra être dé	livré par l'équipe	encadrante (en dehors	d'un PAI)
·		(, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	,
 RESPONSABLE LEGAL OU TUTEUR : 			
NOM :	Prénom		
N° de sécurité sociale:			
Compléments d'adresse :			
Ville:	Code Po	stal :	
Tálánhonas d'urganca:	1	1	



 Autorisation de sortie pour le centre de loisirs « Espace Animation » et les accueils périscolaires

(pour les enfants de plus de	6 ans uniquement
------------------------------	------------------

		Autorisé à rentrer seul		
		A.L « Espace Animation »	A .L « Espace Animation »	
Nom	Dránon	uniquement	et Accueils périscolaires	
Nom	Prénom	A partir de 12h00	A partir de 17h00	

Les enfants de moins de 6 ans ne peuvent pas être récupérés par des personnes mineures.

 Autres contacts à prévenir en cas d'urgence ou personne(s) habilitée(s) à récupérer l'enfant

NOM	PRENOM	QUALITE	TEL.	A prévenir en	Habilité(e) à
				cas d'urgence	récupérer
					le(s) enfant(s)

Je soussigné(e)déclare :

- exact les renseignements notifiés dans le dossier d'inscription ;
- avoir pris connaissance du règlement intérieur des Services Education et Enfance Jeunesse ;
- accepter le présent règlement intérieur.

Fait à Sallanches, le	Signature du(des) responsable(s) précédée de la mention « lu et approuvé »	